

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 82 (1946)
Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

- Partie corporative:** Vaud: *Allocations d'automne 1946.* — Tribune libre: *Un peu de discrétion.* — Dans les sections: *Château-d'Oex.* — Genève: *Les résultats sportifs.* — Fédération du corps enseignant genevois. — U.I.G. - Dames: *Suffrage féminin.* — Convocation. — Groupe des éducateurs protestants: *Rencontre d'automne.* — S.G.T.M. et R.S.: *Cours d'automne.* — Neuchâtel: *Assemblée trisannuelle.* — Rappel. — S.N.T.M. et R.S.: *Cours.* — *Mise au concours.* — Jura: *Inspectorat et salaire.* — Communiqué.
- Partie pédagogique:** M. J.: *Peuple et culture (PEC): Une tentative française de culture populaire nouvelle.* — J. G.: *A propos de la «Schulwarte» de Berne.* — A. Ogay: *Le moteur à 4 temps.* — Bibliographie.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ALLOCATIONS D'AUTOMNE 1946

En complément de notre information parue ici-même le 31 août, voici les chiffres, arrêtés par le Conseil d'Etat, qui seront soumis au Grand Conseil dans la séance extraordinaire que tiendra le législatif le 14 octobre :

1. Personnel marié avec enfants à charge	Fr. 400.—
2. Personnel marié sans enfant	350.—
3. Personnel célibat. avec charges légales d'assistance	350.—
4. Personnel célibataire sans charge légale	275.—
Petits retraités :	
1. Mariés, veufs et veuves avec enfants à charge	100.—
2. Célibataires, veufs et veuves sans enfant	75.—

C'est donc, sur les postes 2 et 4, une légère diminution de nos prétentions.

A. Chevalley.

TRIBUNE LIBRE

UN PEU DE DISCRETION, S. V. P. !

La rentrée de septembre a trouvé les sections de la S.P.V. en plein travail de préparation du rapport concernant le contrôle de l'enseignement et le rôle à jouer par les inspecteurs, selon la conception du corps enseignant. Des travaux riches et fouillés ont vu le jour un peu partout si l'on en croit les communiqués parus dans la presse, en particulier dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*. A ce propos, je ne puis m'empêcher de relever le manque de discrétion dont font preuve ces communiqués à l'égard des préoccupations qui sont les nôtres. Je crois que la S.P.V. n'a rien à gagner à publier ses suggestions et vœux d'une façon prématurée.

Armand Veillon.

DANS LES SECTIONS

Pays d'Enhaut. Cette section a tenu son assemblée d'automne le mercredi 25 septembre dernier, au Collège de Château-d'Oex. La préoccupation principale était la discussion du rapport à fournir au C.C. Ce travail, préparé avec beaucoup de bon sens et de droiture, a été discuté et adopté après quelques modifications de détails. Une chose est à déplorer dans cette journée : le surcroît d'occupations de quelques collègues qui, de ce fait, ne peuvent pas donner à la S. P. V. tout le temps auquel elle aurait droit. V.

GENÈVE

LES RÉSULTATS SPORTIFS

Fédération C.E.G. contre Anonyme A.C. : 12 à 11¹

Ce match qui comptait pour l'attribution définitive de la coupe s'est disputé sur le terrain de l'*Anonyme*, donc dans des conditions très dures pour la jeune formation du C.E.G. La victoire de cette dernière, obtenue par des moyens tout à fait réguliers (on n'en saurait dire autant de l'adversaire) est donc très méritoire et permet les plus beaux espoirs.

La distribution des prix aura lieu dans le courant de l'automne. Comme l'attribution des récompenses aura une certaine influence sur la carrière de nos jeunes joueurs espérons que le Grand Argentier de la République fera en sorte de ne pas fausser le verdict des arbitres et que le Grand Conseil saura prendre avec énergie et clairvoyance les mesures qui s'imposent (*allocations pour TOUS*) pour que le recrutement s'améliore de façon définitive.

Candide.

P.S. Le « Parc aux huîtres » prospère. « Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes » : *saurions* (du verbe savoir).

FÉDÉRATION DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

Cette fois nous y sommes ! C'est lundi 23 septembre que cette association corporative a pris définitivement forme. Elle est constituée, rappelons-le, des sept unions du Corps enseignant secondaire et de nos trois groupements : U. A. E. E., U. I. G. Dames et U. I. G. Messieurs. Les professeurs à l'Université ne sont pas représentés pour l'instant. Une demande d'admission du S. C. N. E. O. (!?!) a été repoussée... Quonsque tandem...

Le comité est constitué de la façon suivante :

Président, P. Baroz, E. A. M.

Vice-président, I. Matile, U. I. G.

Secrétaires, Mme Borsa, U. I. G., Mme Forestier, U. A. E. E.

Trésorier, M. Pillonnel, Collège.

¹ Résultat détaillé 12509 points contre 11463.

La commission de rédaction (*Mathilde Gercoudet - I. Matile*) a été chargée d'entreprendre la campagne d'information contre le référendum. Nous avons été reçus à ce sujet par le président du Département qui nous a remis une documentation accompagnée de considérations fort intéressantes. Nous luttons ici coude à coude avec le Département. Longue vie à la collaboration et au nouvel organisme.

Matile, v. pr. F. C. E. G.

U. I. G. - DAMES

La correspondance « **Suffrage féminin** » parue dans le *Bulletin* du 21 septembre nous a valu la lettre suivante, que nous publions sans plus. Nous nous refusons à ouvrir un débat aussi oiseux que désagréable sur les Droits de la Femme que nos collègues genevoises revendiquent dans la partie de l'organe corporatif des sections de la S.P.R. qui leur est réservée. Nous remercions M. R. de ses conseils dictés par le souci qu'il a de la bonne tenue de notre journal. Notre successeur en fera certainement son profit. Quant à nous, au terme de notre activité au cours de laquelle avis, mises en garde, critiques, menaces nous furent généreusement distribués, nous constatons, une fois de plus, qu'il est bien difficile de contenter tout le monde et son père.

Réd.

Echichens, le 21 septembre 1946.

A Monsieur le Rédacteur du *Bulletin* de la S.P.R.,

La Tour-de-Peilz.

Monsieur,

Je m'étonne de voir réservée une page entière de notre *Bulletin corporatif* du 21 septembre à une sorte de propagande, présentée sous forme de citations, en faveur du droit de vote des femmes. J'ai toujours pensé que notre *Educateur* devait s'en tenir strictement aux questions d'éducation d'abord et d'intérêt professionnel ensuite. Tout ce qui risque de déclencher la polémique sur des problèmes nettement en dehors de ces préoccupations me semble devoir être évité dans un journal qui s'intitule *Bulletin corporatif*, ou alors cet en-tête n'a pas sa raison d'être. On me dira peut-être que les débats autour du suffrage féminin doivent nous intéresser en tant que pédagogues puisque nos élèves filles seront, ou non, des futures citoyennes. Qu'on n'aborde pas alors la question d'un point de vue partisan dont les citations, à part celle du monsieur anonyme dont le seul argument a été choisi à dessein facilement réfutable, sont toutes favorables au droit de vote pour les femmes.

Je ne me permettrai pas de vous faire un grief, Monsieur le Rédacteur, pour avoir accepté un article dont la place n'est certainement pas dans notre journal. Conscient, d'autre part, de ce que représente la personnalité de Monsieur Dottrens, je ne fais qu'oser, en toute modestie mais avec conviction, une mise en garde tendant à conserver à notre journal pédagogique le caractère qu'implique un titre sans équivoque. Veillons au grain. Il est des questions qui seront toujours suffisamment agitées par nos grands quotidiens et par les meetings de tout acabit; la tâche de notre hebdomadaire n'est pas de les reprendre.

Je vous serais obligé, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir insérer ces quelques considérations dès qu'il vous sera possible.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Edouard Reichenbach, instituteur.
Echichens.

Nous avons, comme il se doit, communiqué cette lettre à l'auteur de la correspondance. Voici ce qu'elle en pense :

La personnalité de M. Robert Dottrens n'est pas en cause dans cette affaire. Quant à Madame A. Dottrens, qui a envoyé les textes incriminés, elle estime que, dans la partie qui nous est réservée dans l'*Educateur*, on peut faire paraître tout article intéressant la défense professionnelle, le respect de la dignité humaine (même s'il s'agit de femmes) et la protection de l'enfance. Nous pensons que le suffrage féminin est lié à toutes ces questions et que l'article publié est parfaitement à sa place dans notre journal.

A. D.

CONVOCATION

Assemblée générale

mercredi 9 octobre, à 16 h. 45, au Cosy Corner (r. de la Confédération 28).

Ordre du jour :

1. Rapport sur les classes à plusieurs degrés.
2. Rapport de la présidente et propositions du comité.

Ce nouveau lieu de rencontre, vous agréera-t-il, chères collègues ? Vous incitera-t-il à venir encore plus nombreuses que la dernière fois ? Nous le souhaitons vivement.

Les questions qui seront débattues, mercredi, sont de toute importance. Il s'agit de régler l'activité du comité jusqu'en février prochain. Il s'agit, en d'autres termes, de voir comment vos intérêts seront défendus d'ici à la fin de l'exercice. Seriez-vous désintéressées au point de mépriser ces préoccupations ?...

Vous viendrez aux nouvelles mercredi, n'est-ce pas ? Nous avons besoin de votre avis dans les décisions à prendre.

Et, quoi que vous pensiez, nous avons besoin de votre présence et de votre appui.

Le comité.

GROUPE DES EDUCATEURS PROTESTANTS

RENCONTRE D'AUTOMNE

à l'Abbaye de Presinge

samedi 12 et dimanche 13 octobre 1946

Sujet général : la Réforme et nous.

Samedi 12, à 17 h. 30 ; étude de M. le pasteur Jacques de Senarclens :

Actualité de Calvin

Dimanche 13, 9 h. Recueillement ; 10 h. Culte par M. le pasteur F. Klein ; 14 h. Etude de M. le pasteur Alfred Werner : L'essence du protestantisme.

Cordiale invitation à tous les membres du corps enseignant que le sujet intéresse.

Inscriptions auprès de Mme Girardin, 58, route de Malagnou.

Samedi, 16 h. 50 : départ de l'autobus à Rive.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

Ceurs d'automne

Cartonnage

Dates : les jeudis 17 et 24 octobre 1946, de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Local : Ecole du Grütli, salle 7, 1er étage.

Maître de cours : Th. Foex.

Programme : cartable à dos, sous-verre, boîte.

Finance d'inscription : Fr. 5.— (fournitures comprises), majoration de Fr. 3.— pour les non-membres.

Inscriptions : auprès du président L. Dunand, Miremont 31 b, téléphone 5 64 67, jusqu'au 10 octobre 1946.

Le comité.

NEUCHÂTEL

S. P. N.

ASSEMBLÉE TRISANNUELLE

Elle aura lieu au Locle, le 26 octobre. Comme d'habitude, l'ordre du jour détaillé paraîtra dans le *Bulletin* au moment opportun. A côté de la partie administrative prévue par les statuts, une conférence sera organisée.

Chers collègues, nos amis du haut craignent que la décentralisation relative de leur cité soit un obstacle à une forte participation. Prouvons-leur le contraire et rendons-nous nombreux à la trisannuelle. Aujourd'hui, plus que jamais, il est indispensable de se serrer les coudes et de prouver la vitalité de notre groupement. L'hospitalité montagnarde est bien connue ; faisons-y honneur et réservons pour Le Locle la journée du 26 octobre.

RAPPEL

Les membres du Fonds scolaire de Prévoyance qui n'ont point encore rempli le chèque en faveur de l'amélioration du Fonds seront sans doute heureux d'apprendre que le caissier central est toujours à leur disposition.

Au 18 septembre, le 50 % environ des contributions avaient été versées. Et, quoiqu'on les eût simplement avertis sans leur demander rien, bon nombre de retraités, dames et messieurs, ont tenu à s'associer à l'action de leurs cadets. Au 18 septembre la part versée par les seuls retraités s'élevait à la somme de Fr. 747.—. Certainement, chez nos vieux collègues, la solidarité n'est pas un vain mot.

Ajoutons que la circulaire adressée au Département de l'Instruction publique a été communiquée au Conseil d'Etat. Et, dans sa réponse, M. le chef du Département nous informe que le geste spontané des membres du Fonds a été très apprécié par notre haute autorité qui envisage d'ores et déjà une augmentation substantielle de l'allocation accordée par l'Etat au Fonds scolaire de Prévoyance.

« Aide-toi, dit la sagesse populaire, le ciel t'aidera. »

S. Z.

S. N. T. M. et R. S.

COURS

1. Cours de reliure.

A Neuchâtel le jeudi soir de 18 h. à 22 h., dès le 17 octobre 1946. — Chef de cours : M. W. Galland, maître de travaux manuels à l'Ecole normale.

A La Chaux-de-Fonds, le mercredi après-midi ou le soir, selon décision de la majorité des participants, dès le 23 octobre 1946. — Chef de cours : M. P. Perrelet, maître de travaux manuels à l'Ecole normale.

Durée des cours : 20 heures.

Finance d'inscription : membres, Fr. 5.— ; non-membres, Fr. 8.—. Ces cours étant organisés sans la participation financière de l'Etat, aucune subvention ne sera accordée aux participants.

Conditions d'admission : les cours peuvent être suivis par les participants au cours préparatoire de 1944 ou 1945, ainsi que par toutes les personnes qui possèdent des notions de cartonnage.

S'inscrire jusqu'au 7 octobre auprès de M. W. Galland, Côte 78, Neuchâtel, téléphone 5 33 52.

Les membres de la Société qui ont déjà fait parvenir leur inscription au mois de février dernier n'ont pas besoin de s'inscrire à nouveau ; ils seront considérés comme participants, à moins d'avis contraire de leur part.

II. Etude d'un centre d'intérêt (cours subventionnés).

Les trois cours prévus à la fois à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds ne pourront avoir lieu cet automne. Les crédits mis à la disposition des cours de perfectionnement étant épuisés, le Département de l'Instruction publique s'est vu obligé de prier la Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire de renvoyer ces cours à janvier 1947. De nouvelles instructions seront données à temps voulu.

MISE AU CONCOURS

Communes de Dombresson et du Pâquier. Poste d'institutrice de la classe de La Joux-du-Plâne.

Entrée en fonctions : 1er novembre 1946. Délai des inscriptions : 7 octobre 1946.

Communes de Saint-Aubin, Gorgier, Vaumarcus, Fresens et Montalchez. Poste d'instituteur de la classe intercommunale de 9e année primaire, à Saint-Aubin.

Entrée en fonctions : 1er novembre 1946. Délai des inscriptions : 10 octobre 1946.

JURA

INSPECTORAT ET SALAIRES

Deux faits retiennent l'attention, ces temps, des Jurassiens. Il s'agit de la gestation d'un nouvel inspectorat, tout à la fois primaire et secondaire, et d'une loi sur les traitements du corps enseignant des écoles primaires et moyennes au sujet de laquelle le peuple est appelé à se prononcer. A l'heure où paraîtront ces lignes, le souverain aura fait connaître sa volonté. Il ne restera plus au chroniqueur qu'à dire si le verdict des urnes aura été favorable ou non à la bonne cause de sa corporation.

Tout le monde sait que M. Ed. Baumgartner vient de troquer son titre d'inspecteur primaire du Xe arrondissement contre celui de conseiller municipal permanent attaché à la direction des écoles et de la police de la toute puissante ville de Bienne. Cette ville de Bienne ne pouvait mieux choisir. J'en veux pour preuves les regrets unanimes que M. Baumgartner laisse au sein du corps enseignant jurassien où son dynamisme, la clarté et la netteté de ses interventions étaient hautement appréciés. Le « Bulletin » ne voudrait pas, en la circonstance, faillir à l'élémentaire devoir d'ajouter ses remerciements à tous ceux qui ont déjà été adressés à M. Baumgartner pour tous les services qu'il a rendus jusqu'ici à l'école jurassienne.

Les choses avaient failli pourtant se brouiller un peu le jour où, sans autres commentaires, la Direction de l'Instruction publique fit paraître le texte officiel suivant :

« Ensuite de démission honorable, le poste d'inspecteur des écoles primaires du Xe arrondissement est à repourvoir le plus tôt possible. Cet arrondissement comprend les districts de Bienne (classes françaises), de Courtelary et de Neuveville.

En cas de vacance de l'Inspectorat des écoles secondaires du IIe arrondissement, l'inspecteur des écoles primaires du Xe arrondissement sera également chargé de l'inspection des écoles secondaires jurassiennes. Les candidats à ce poste devront donc pouvoir produire au moins le brevet de maître secondaire. »

Il faut dire qu'on n'était pas habitué jusqu'ici à voir le même inspecteur s'occuper de classes primaires et de collèges secondaires, pas plus qu'à voir toutes les chances des instituteurs réduites à zéro dans l'œuf d'une façon aussi abrupte que bernoise. M. le Directeur de l'Instruction aurait pu se donner la peine d'ajouter quelques lignes d'explication à la suite de la mise au concours et tout le monde aurait compris d'emblée ce que tout le monde a compris aujourd'hui. Il est en effet beaucoup plus logique de voir sur pied un inspectorat primaire et secondaire de langue

française uniquement plutôt qu'un arrondissement fédéral groupant des classes françaises et allemandes. A tous les Jurassiens qui en doutent ou qui feignent d'en douter, il faudrait demander ce qu'ils pensent intimement de tous les inspecteurs alémaniques qui nous ont été imposés depuis 1939, dans tous les domaines, en raison de la malignité des temps. J'estime, pour ma part, que les classes primaires allemandes de Bienne et même, un certain temps, du Seeland, ont montré plus de bonne grâce et de magnanimité que n'en montreraient des instituteurs welches auxquels on déléguerait un inspecteur suisse allemand.

Un grand conseiller semble avoir pris la question plus au tragique qu'il n'eût fallu la prendre et les raisons qu'il allègue, j'en ai bien peur, risquent de ne rencontrer que fort peu d'écho. Si le Jura est en voie de faire les frais d'un demi-poste, il faut reconnaître en toute simplicité que celui-ci revient de droit à l'Ancien canton et que seuls sont déterminants pour la création, la modification ou la suppression des inspectorats, le nombre et l'emplacement des classes à examiner. Le Jura serait lésé si, ensuite de la décision prise par les autorités, ses inspecteurs avaient à supporter de plus lourdes charges que leurs collègues du Plateau et des Alpes.

Je crois qu'il est superflu d'insister quant au reste et bien illusoire d'admettre que les collèges, les gymnases, les écoles normales et même les universités suffisent à faire passer les hommes de la grande catégorie dans celle de l'élite. Après toutes les listes que nous avons pu parcourir à la faveur des événements, listes de criminels de guerre, listes de trahisons, listes d'épuration, j'ai sur ce chapitre de bien moins fortes assurances qu'avant.

P.

COMMUNIQUÉ

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique

Diplôme fédéral No 1

Début du nouveau cours : 13 novembre 1946.

Durée du cours : 2 ans.

Finance : Fr. 50.— par an.

Conditions d'inscription : être possesseur d'un baccalauréat, d'une maturité ou d'un brevet d'instituteur.

Examens pour l'obtention du Diplôme fédéral No 1 à la fin des deux ans de cours.

Ce diplôme donne le droit d'enseigner la gymnastique dans toutes les écoles primaires, secondaires et supérieures.

Les jeunes gens et jeunes filles n'ayant pas les titres ci-dessus peuvent suivre ce cours à titre d'auditeur. Ils recevront, à l'issue des deux ans, une attestation pour la préparation qu'ils ont ainsi reçue.

Inscriptions auprès de M. Tharin, inspecteur cantonal de gymnastique, Département de l'Instruction publique et des cultes, jusqu'au 26 octobre 1946.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

PEUPLE ET CULTURE (PEC)

Une tentative française de culture populaire nouvelle

La guerre a placé au premier plan des préoccupations sociales dans presque tous les pays d'Europe la question de l'école. Dans maints pays, l'organisation scolaire fait l'objet d'études critiques et de projets qui la transformeront profondément et lui rendront l'efficacité qu'elle a perdu au cours de ces cinquante dernières années. Cependant, si profonds que soient les remaniements qu'elle subira, l'école de l'avenir ne pourra pas davantage que l'école du passé suffire à toutes les tâches. L'école ne saurait, dans aucun pays, être le seul instrument de culture.

Groupés dans les organisations de la Résistance et dans les Maquis, bon nombre de Français ont pu constater que dans leurs propres groupes, formés pourtant d'hommes et de femmes qui pour un même idéal couraient d'un même cœur les mêmes mortels dangers, subsistaient des différences de conceptions, des oppositions, des incompréhensions redoutables.

Entre gens parlant le même langage, vivant sous le même climat, héritiers des mêmes traditions et capables de mourir pour la même cause, il doit pourtant être possible de faire naître, quelles que soient, par ailleurs, les inégalités de savoir et de condition, un ensemble commun de pensées, de sentiments et de sensations, formant une base sur laquelle il deviendra possible d'édifier une culture commune.

C'est ce qu'ont pensé les fondateurs de « Peuple et Culture ».

La guerre n'était pas terminée, qu'un groupe actif se mettait à l'œuvre.

Le mouvement partit de Grenoble. Dans un premier manifeste, « Peuple et Culture » on peut lire :

« L'esprit de l'affaire Dreyfus s'est prolongé dans l'entreprise lyrique des Universités populaires... L'esprit des tranchées a cherché à se perpétuer dans les Equipes sociales... L'esprit de la Résistance pourra-t-il enfin animer une véritable culture populaire... »

« La culture populaire ne saurait être qu'une culture commune à tout un peuple, commune aux intellectuels, aux cadres, aux masses. Elle n'est pas à distribuer. Il faut la vivre ensemble pour la créer. »

Partant de ces prémisses, les fondateurs de « Peuple et Culture » définissent l'Humanisme moderne, tel qu'ils le conçoivent et déterminent les méthodes par lesquelles il sera possible de le répandre dans les masses. Dénonçant et s'opposant aux erreurs qui ont ruiné les tentatives précédentes (nommément les Universités populaires), le paternalisme intellectuel et l'immobilisme, ils écrivent :

« La culture populaire n'implique pas seulement un humanisme révolutionnaire ; elle exige encore une technique révolutionnaire... L'enseignement des adultes, la culture des adultes doivent se placer hardiment dans le mouvement de l'éducation nouvelle... L'éducation populaire doit avoir sa pédagogie, une pédagogie fonctionnelle. »

Voilà, n'est-ce pas, qui sonne clair, catégorique et qui dénote chez ses auteurs des esprits largement ouverts sur l'avenir.

Ajoutons que cette organisation, jeune encore, est en plein développement, qu'elle a su grouper en un seul faisceau coopératif plusieurs organisations parallèles et qu'elle a, à son actif, des réalisations fragmentaires encore, mais déjà importantes.

Elle édite une revue : « Peuple et Culture », des « Fiches documentaires » et des « Documents », à l'usage des organisations affiliées et des militants disséminés qu'elle réunit dans des « Stages » de plusieurs jours, stages dans lesquels ils peuvent se mettre au courant des techniques mises au point et discuter des questions à l'ordre du jour. Voici quelques-uns des sujets qui ont été traités : L'éducation ouvrière — La formation générale et sociale de l'apprenti — La formation générale et sociale d'un bibliothécaire d'une bibliothèque populaire — Stage d'entraînement mental.

Peuple et Culture a créé ou créera des bibliothèques itinérantes, des filmothèques, des discothèques, elle espère bien couvrir bientôt des Maisons de la Culture comparables aux Palais des Pionniers russes, aux Club de Jeunesse américains ou aux Maisons du peuple suédoises. L'accueil qu'elle reçoit, la rapidité avec laquelle elle s'étend, semblent bien prouver qu'elle répond à un besoin général et pressant. Souhaitons-lui bonne chance !

M. J.

A PROPOS DE LA « SCHULWARTE » DE BERNE

Nos collègues du Jura bernois viennent d'apprendre une bonne nouvelle : ils vont recevoir prochainement le catalogue en langue française de la « Schulwarte » de Berne.

Chacun, je pense, connaît l'institution désignée de ce nom. A la fois musée, bibliothèque et centrale de renseignements, elle a son siège à Berne, Helvetiaplatz 2, c'est-à-dire à l'extrémité du pont du Kirchenfeld.

Sa mission ? Constituer une collection aussi complète que possible de moyens intuitifs et d'ouvrages pédagogiques à mettre à la disposition du corps enseignant.

Cette collection de moyens intuitifs, elle existe et même elle est singulièrement riche. Il n'est pour s'en convaincre que de consulter le catalogue y relatif.

Ce catalogue, il n'existait jusqu'ici qu'en allemand. Une commission pédagogique s'est chargée de sa traduction, diverses instances ont alloué des fonds pour sa publication, si bien qu'aujourd'hui, la brochure de 110 pages vient de paraître. Elle est offerte au prix de Fr. 1.—.

En 14 chapitres, on y trouve la nomenclature de plus de 5000 objets divers : images, tableaux, cartes, modèles et préparations anatomiques, objets préhistoriques, maquettes, timbres en caoutchouc, etc.

Mais rien ne pourra mieux faire ressortir ce que contient le catalogue qu'un extrait de sa table des matières. Voici : Enseignement intuitif ; reproduction d'œuvres d'art ; géographie ; géologie, minéralogie ; his-

toire ; histoire biblique ; histoire de l'art ; sciences naturelles ; technique, industrie, arts et métiers ; hygiène ; alimentation ; agronomie ; calcul ; travaux manuels féminins.

Or, ainsi qu'il est dit plus haut, la collection complète des moyens intuitifs ainsi rassemblés est à la disposition de tous. Non pas gratuitement, ce serait trop beau, mais presque. En effet, le règlement du service de prêt porte entre autres les stipulations suivantes :

Conditions d'abonnement annuel :

Pour les écoles de 1 à 10 classes	Fr. 10.—
Pour les écoles de 11 à 20 classes	Fr. 15.—
Pour les écoles de 21 classes et plus	Fr. 20.—

Frais de port : la Schulwarte prend à sa charge les frais de port (tarif réduit d'imprimés) pour un envoi par commande. (Poids maximum : 2 1/2 kg., et pour les classes à tous les degrés : 4 kg.) Les envois, à l'exception de quelques modèles à expédier comme colis encombrants, peuvent être retournés franco.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc, sachant qu'il n'existe quasiment aucune limitation aux possibilités de commande, pour constater que le tarif d'abonnement ne suffit même pas à payer les frais de port.

Il n'est donc pas exagéré de dire que, pour une fois, c'est vraiment un cadeau qui nous est offert. Et quand je dis « nous », c'est aussi à vous que je pense, collègues Suisses romands. La « Schulwarte » est aussi à votre disposition. Les conditions de prêt sont valables pour vous comme pour le plus enraciné des Bernois.

Pourquoi ne saisissez-vous pas l'occasion ?

J. G.

LE MOTEUR A 4 TEMPS ¹

Il est bien entendu que les réponses aux questions posées dans nos articles sont facilitées par un examen attentif de dessins, clichés, photos et, si possible, de pièces détachées et moteurs réels présentés aux élèves.

Pour introduire notre sujet, précisons certaines notions acquises avec l'étude du moteur à 2 temps.

1. Enumérer les inconvénients de ce moteur. (Gros consommateur d'essence et d'huile par suite du remplissage du cylindre tous les tours ; compression peu poussée, sinon par des moyens compliqués.)

2. Rappeler le rôle du *déflexeur*. (Dévier les gaz transvasés à leur arrivée et les diriger contre le haut du cylindre.) Que doit-il empêcher ? (La fuite des gaz précomprimés par la lumière d'échappement.) Peut-il le faire complètement ? (Il n'est pas possible d'éviter qu'une partie des gaz brûlés ne reste dans le cylindre ou qu'un peu de gaz frais ne s'échappent avant leur combustion.)

3. Qu'est-ce que la *précompression* ? Quels sont les points où peu-

¹ Cet article est contenu dans la brochure No 2 de la Documentation scolaire de l'« Educateur ». On peut se la procurer auprès de notre Rédaction pour le prix de 40 ct.

vent se produire des fuites ? (Reconnaître et définir un *palier* en mécanique.) Qu'entraîne une étanchéité insuffisante des paliers et joints (J) du carter dans les 2 temps ? (Pénétration d'air superflu pendant l'aspiration, fuite de gaz pendant la précompression.)

4. Quelles en sont les conséquences sur le fonctionnement du moteur ? (Moins de force à l'aspiration, perte de puissance à la précompression, quantité insuffisante de gaz transférés dans le cylindre.)

Conclusion : Une baisse de puissance dans le moteur à 2 temps provient d'une perte de compression soit par le cylindre, soit par les joints et paliers du carter.

Dans le « 4 temps », on se passe complètement du carter pour l'admission des gaz d'essence.

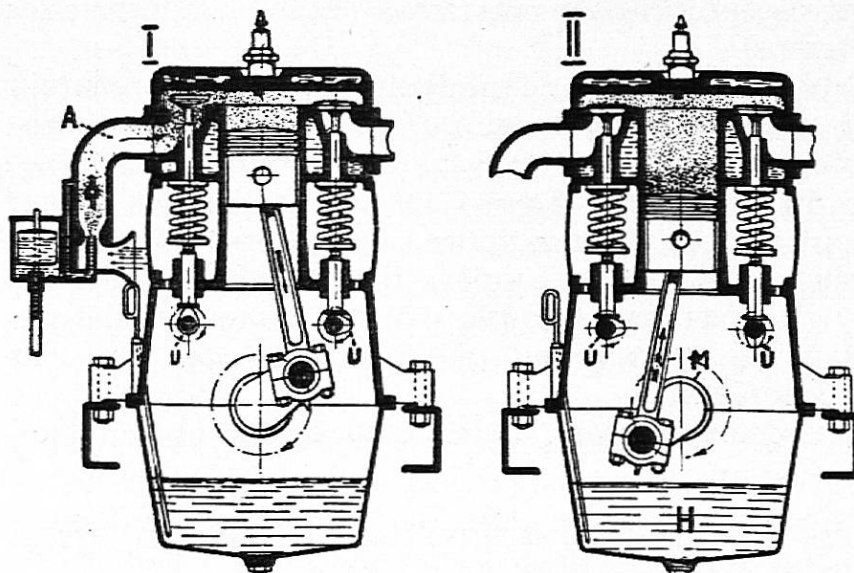
Description

Les fig. 1 à 4 montrent en coupe verticale un moteur d'automobile de ce genre. Il ne diffère du « 2 temps » que par le mode de remplissage du cylindre et son évacuation. Les orifices d'amenée (A) et de sortie (E), débouchant directement dans la chambre d'explosion, ne sont jamais obstrués par le passage du piston : il faut donc un système capable de les fermer et de les fermer en temps voulu. Ce rôle incombe aux *soupapes* : l'une règle l'*admission* (A, fig. 1), l'autre l'*échappement* (E, fig. 4). Chaque soupape est maintenue fermée par un ressort puissant ; elle ne s'ouvre que sous la pression d'une pièce appelée *came* (voir lettre U) pourvue d'une bombure excentrique et qui tourne sur elle-même. Les deux *comes* (U) sont logées dans le carter, dont le fond sert de réservoir d'huile (H).

A noter que si le volant (V) n'est pas visible sur les figures, c'est qu'il est à l'extérieur du carter, en arrière, calé sur l'arbre moteur (M).

A part la combinaison comes-soupapes, les autres parties ont été déjà décrites à propos du moteur à 2 temps.

Exercices. 1. Reconnaître, sur les fig. 1 à 4 agrandies, les diverses parties du moteur et les désigner par des lettres conventionnelles (pour simplifier, adopter celles de l'étude précédente).



2. Pourquoi jamais de *transfert* (T) ni de *défecteur* (D) dans le moteur à 4 temps ?

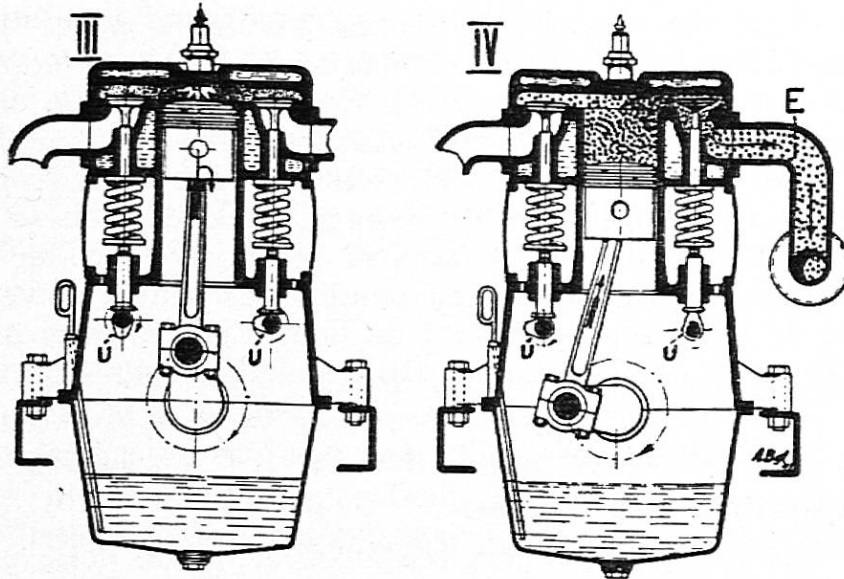
3. Reproduire de mémoire une coupe schématique de moteur à 2, puis à 4 temps ; spécifier les différences.

Fonctionnement

Examinons les 4 dessins et spécialement les flèches

marquant le sens de rotation du moteur.

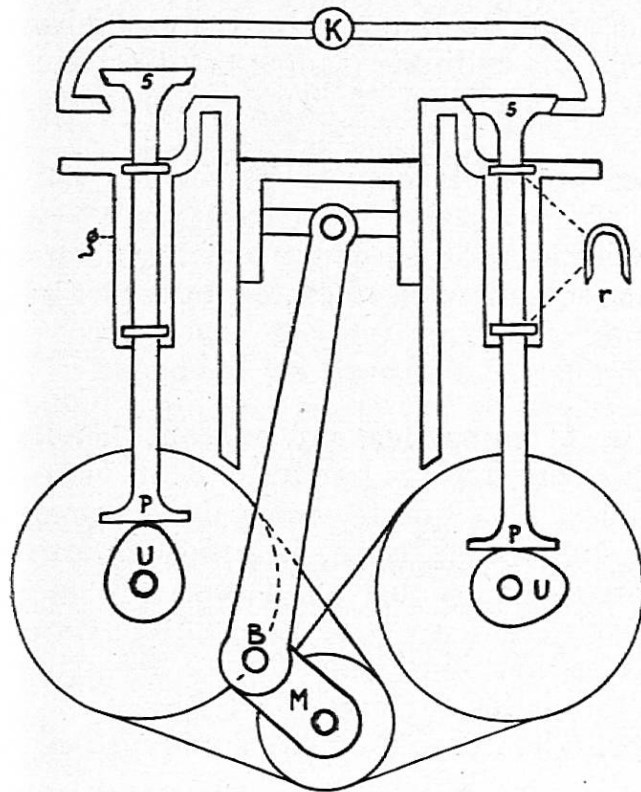
Dans la fig. 1, la *soupape d'admission*, libérant les gaz accumulés dans la tubulure d'arrivée (A), s'ouvre pendant que le piston descend (voir flèche sur la bielle). Le vide qui se fait dans le cylindre est comblé immédiatement par les gaz aspirés qui viennent du *Carburateur* (visible à gauche de la fig.). C'est le 1er temps :



aspiration ou admission.

A peine le piston est-il parvenu au point mort bas que la soupape, libérée par la rotation de la came (U), se referme. Les gaz enclos dans le cylindre commencent à subir la pression que le piston opère en remontant. C'est le 2e temps : la *compression* (fig. 2).

Arrivé au sommet de sa deuxième course, pendant que les soupapes restent rigoureusement fermées, le piston reçoit la pression violente des gaz qui s'enflamment sous la chaleur de l'étincelle jaillie de la bougie. C'est le 3e temps : l'*explosion* (fig. 3) durant laquelle le piston est brusquement chassé vers le bas.



Puis, toujours entraîné par l'énorme pression subie, il remonte de lui-même et chasse les gaz brûlés dans le tuyau d'évacuation (E) dont la soupape s'ouvre à ce moment-là.

C'est le 4e temps : l'*échappement* (fig. 4).

La *soupape d'échappement* se referme quand le piston arrive au sommet de sa quatrième course, tandis que la *soupape d'admission* se rouvre aussitôt pour recommencer le cycle des 4 temps.

Exercice de construction

Reproduire à la scie à découper la coupe du moteur selon dessin ci-dessus.

Sur une planchette, coller les lamelles de bois représentant les parois du cylindre, du carter, des canaux d'admission et d'échappement. Découper le piston, la bielle, la manivelle et les assembler ; puis, les soupapes et les cames. Adapter sur des axes de bois, les 2 poulies mobiles des cames (U) et celle de l'arbre moteur. Sur la poulie centrale, représentant l'arbre moteur, coller la manivelle (M) tenant à la tête de bielle et, sur les 2 poulies secondaires, coller les cames servant à soulever les soupapes. Les poulies des cames doivent avoir un diamètre double par rapport à celui de la poulie centrale. Actionner l'assemblage à la main en fixant une petite poignée dans la tête de bielle (B).

Pour éviter les engrenages difficiles à tailler, construire des poulies de bois reliées entre elles par des élastiques (poulie centrale : 2 gorges).

Disposition des soupapes

Le travail des deux soupapes demande donc une combinaison d'engrenages et de pièces qui compliquent le moteur à 4 temps. Les constructeurs se sont ingénies à les prévoir à la meilleure place, car celle-ci a une grande influence sur le rendement du moteur. Dans nos figures 1 à 4, les soupapes sont de chaque côté du cylindre (soupapes dites latérales), ce qui donne à l'ensemble la forme d'un T, d'où l'expression : *moteur en T*.

Exercices. Se renseigner sur les autres façons de placer les soupapes (opposées, en tête).

Dessiner schématiquement, d'après des prospectus ou articles divers, une coupe de moteur à un cylindre avec soupapes *latérales, opposées* ou *en tête*, disposées aux quatre temps.

Graissage

Rappelons que, dans le moteur à 4 temps, les gaz ne sont jamais précomprimés dans le carter, puisqu'ils sont aspirés par le haut du cylindre et que le temps d'admission est aussi long que le temps de compression. Le mélange d'huile à l'essence étant insuffisant, il a fallu mettre l'huile seule dans le carter et le graissage s'est fait longtemps par *barbotage* ; c'est-à-dire que la bielle, possédant à sa base une cuiller communiquant avec l'articulation à graisser, barbotait dans l'huile répandue au fond du carter et la projetait sur toutes les surfaces.

Actuellement, le barbotage est presque complètement supplanté par le *graissage sous pression*.

Observations. Pourquoi faut-il *vidanger* l'huile du carter après quelques milliers de kilomètres ? (huile diluée par de la vapeur d'eau et d'essence, souillée par des poussières et déchets métalliques, etc.).

Qu'est-ce que le *robinet de vidange* ? Où le voit-on sur les fig. 1 à 4 ? Justifier le choix de sa place.

Qu'est-ce que la *jauge à huile* ? Où la remarque-t-on ? (plongeant dans l'huile du carter, à gauche de chaque dessin). Quelle est son utilité ? (contrôler le niveau d'huile). Pourquoi ? (rappeler les avaries par défaut de graissage).

Se renseigner sur la façon dont le *lubrifiant* circule dans le graissage sous pression.

La base de chaque soupape (S) est taillée en plateau (P) destiné à faciliter le mouvement vertical de la tige dans le *guide* (g) ; deux agrafes (r) maintiennent la tige de soupape dans sa cannelure.

Dessiner un schéma des canalisations d'après nature ou photo.

Qu'est-ce que la *pompe à huile* ? Où se trouve-t-elle ? (noyée dans l'huile du carter). Qui l'actionne ? (le moteur en marche, par engrenages). Quel est son rôle ? (filtrer l'huile et la pousser dans les canaux de graissage).

Refroidissement

L'essentiel ayant été traité dans l'article précédent, nous nous bornerons à quelques observations et exercices.

1. Refroidit-on autrement un 2 temps qu'un 4 temps ?
2. Quels sont les moteurs plus spécialement refroidis par l'air ? (moteurs découverts : motocyclettes, avions, hydroglisseurs, canots légers et rapides). Pourquoi ?
3. Pour quel genre de moteurs préfère-t-on une circulation d'eau autour des cylindres ? (automobiles, moteurs fixes industriels).
4. Quel est le rôle du *radiateur* ?
5. Dessiner un schéma de circulation d'eau autour d'un moteur pourvu d'un radiateur (thermo-siphon ou principe des chauffages centraux inversément appliqué).

A. Ogay.

BIBLIOGRAPHIE

La psychanalyse et la morale, par G. Richard. Un volume in-8 de 184 pages. Broché Fr. 7.—. Edit. Librairie Payot, Lausanne.

Beaucoup de personnes se demandent encore ce que vaut le traitement psychanalytique et se montrent sceptiques quant à son résultat. On sait qu'il s'agit par là d'amener au grand jour les conflits subconscients, les refoulements, et de redonner au sujet la responsabilité de ses sentiments. Le but de l'analyse n'est donc pas seulement d'améliorer la santé, mais d'échanger une attitude de fuite contre une attitude de délibération consciente. Le sujet, une fois libéré des lois primitives de l'instinct et se trouvant dans la nécessité d'agir, devra se soumettre à une règle morale. On voit par là comment la psychanalyse peut venir au secours du moraliste et quels réels services elle est destinée à lui rendre.

Tel est le thème du nouveau livre du Dr Richard. Sans doute, remarque-t-il, ceux qui sont nés dans un milieu sain, ceux qui ne souffrent d'aucune névrose évolueront-ils normalement, sous la conduite de leurs éducateurs, de la morale par contrainte à la morale librement acceptée. Mais il en est combien, hélas, qui n'ont pas ce bonheur et c'est à ceux-ci qu'il faut penser avant tout. L'auteur montre que cette évolution, qui est favorisée par la psychanalyse, est exactement parallèle à celle que recommande la morale, en particulier la morale chrétienne.

Reste à voir de quelle façon la psychanalyse et la morale peuvent collaborer. L'opinion du Dr Richard est formelle, il ne saurait y avoir opposition entre le conducteur d'âme et le psychanalyste ; leur champ

d'action n'est pas le même et ce dernier ne fera que préparer la tâche du premier en mettant en état de disponibilité des êtres qui lui échapperaient le plus souvent.

On le voit, cet ouvrage d'une haute portée actuelle éclairera beaucoup de gens encore mal informés de ces questions.

Biologie, par Louis Baudin. Un volume de 224 pages avec 121 illustrations. Fr. 5.50. Edit. Librairie Payot, Lausanne.

Biologie, branche vraiment nouvelle, conditionnée par les progrès des autres sciences et qui intéresse l'homme au premier chef, puisqu'elle l'intègre dans le grand courant de la vie végétative et animale, commente son destin, et lui fait redécouvrir le langage des êtres animés. Ce livre nous parle d'abord de l'origine et des premiers aspects de la vie, celle des êtres unicellulaires, puis nous montre comment la cellule se divise et donne naissance aux êtres pluricellulaires. Il nous fait assister au mécanisme de leur développement, à la division du travail physiologique et à la différenciation des fonctions qui résultent de leur structure. Après avoir consacré deux chapitres à la reproduction sexuée et à l'hérédité, en tenant compte des solutions actuelles apportées à ces importants problèmes, l'auteur nous met en présence de la série animale, captivante description des multiples organismes existants considérés en relation avec le genre de vie. Mais la biologie est une science historique, les phénomènes dont elle s'occupe varient, les espèces, les races même naissent et meurent. Il importe donc d'étudier encore l'évolution des êtres au cours des âges géologiques ; période immense puisqu'elle s'étend des origines de la vie à l'apparition de l'homme. Ce dernier fait amène l'auteur à donner un aperçu de la préhistoire et à broser un tableau des premières civilisations humaines. Il termine son livre par l'examen du problème du transformisme sur lequel il jette les lueurs des plus récentes données de la science.

Formes matérialisées (Le Monde invisible et nous II), par Raoul Montandon. Médiams, fantômes, ectoplasme, comment ils se manifestent. Un volume in-8 carré broché Fr. 8.50, relié Fr. 12.55. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Notre époque s'est aperçue, après avoir plus ou moins déchiffré les énigmes de la matière, qu'elle ignorait presque tout de ce qui la touche de plus près : l'homme lui-même. Elle aborde maintenant l'étude du conscient, du subconscient surtout, dont les possibilités semblent formidables. Etude autrement difficile que celle de la matière, puisqu'on ne peut plus mesurer, peser, comme on en avait l'habitude. Mais cette science encore à ses débuts, qui pose des énigmes étranges, semble promettre les résultats les plus surprenants. Certes, les médecins, les savants qui s'occupent de psychisme savent à quel point il est encore difficile de dégager des lois dans ce domaine assez mouvant encore. Les ouvrages de Raoul Montandon posent un jalon indispensable et dont la lecture montre qu'il est impossible de nier les faits.

Le grand mérite de « Formes matérialisées », c'est qu'il met à la portée du grand public ces expériences étonnantes, tout en suivant les lois scrupuleusement rigoureuses des recherches scientifiques.



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT ★ ENVOIS POSTAUX

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

en feuilles détachées 10 à 4 cent.

LE CORPS HUMAIN **ZOOLOGIE** **BOTANIQUE** **F. FISCHER ZURICH 6**

Fr. 5.—

Fr. 5.—

Fr. 3.50

Turnerstr. 14

« Les croquis sont d'une valeur scientifique indiscutable et d'une bien-facture qui ne me paraît pas susceptible d'être dépassée pour des prix aussi bas ».



HORTICULTEUR - FLEURISTE - GRAINIER

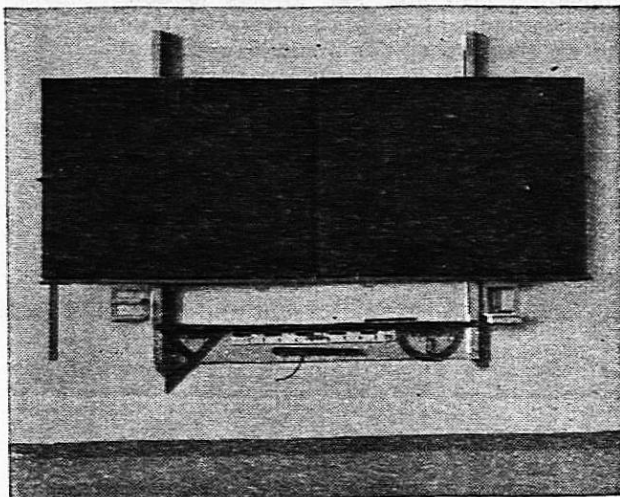
Maison fondée en 1847

Lausanne

Rue Marterey 40-46 - Chèques post. II. 1831

Téléphone 2.85.11

MEMBRE FLEUROP



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs**,
tables d'écoliers
à des conditions avantageuses

Demandez nos offres



CHRISTIAN HUYGENS

1629-1695

Émérite successeur de Galilée qui fut, exception faite de Newton, le plus célèbre physicien de son temps. Il est né à Haag de parents fortunés, ce qui lui assura pendant toute sa vie l'indépendance financière nécessaire pour se vouer à ses recherches scientifiques. Très vite il se fait connaître comme l'un des premiers à avoir découvert le calcul des probabilités, si important dans le domaine des recherches scientifiques. Sa découverte du pendule a, presque d'un jour à l'autre, bouleversé la chronométrie et même révolutionné la vie de tous les jours, en permettant d'atteindre une précision qu'on n'avait jamais pu obtenir auparavant malgré tous les efforts entrepris à cet effet. Depuis l'âge de 23 ans il s'occupa du perfectionnement de la lunette astronomique et de son utilisation pratique; ses efforts le conduisirent notamment à la découverte d'un satellite de Saturne et des anneaux entourant cette planète. Ses travaux sur la composition de la lumière sont tout aussi intéressants que ceux qu'il consacra aux mouvements de la matière. Huygens compare l'activité de l'homme de science au déchiffrement d'une écriture secrète.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements:

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél. 6.27.98

Chèques postaux 11 b 379

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 9.—; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique



*Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur*

**Conditions de faveur pour membres
de la Société Pédagogique de la
Suisse Romande contractant des
assurances accidents individuelles
et de responsabilité professionnelle.**

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

en feuilles détachées 10 à 4 cent.

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE F. FISCHER ZURICH 6

Fr. 5.—

Fr. 5.—

Fr. 3.50

Turnerstr. 14

« Les croquis sont d'une valeur scientifique indiscutable et d'une bien-facture qui ne me paraît pas susceptible d'être dépassée pour des prix aussi bas ».

KURT GUGGENHEIM

LA NUIT SANS PERMISSION

Le meilleur roman inspiré par les mobs. Traduit par Georges Duplain.

EDITIONS DU CHANDELIER, Bienne et Paris 3 fr. 30

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.